

Le 3977 pour signaler les maltraitances envers les personnes âgées

Le 3977 est le numéro national d'écoute destiné aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap victimes de maltraitance.

Gratuit, disponible 7 jours sur 7, ce numéro permet aux victimes et aux témoins de signaler des actes de maltraitance.

Les maltraitances envers les personnes vulnérables peuvent être de formes multiples : physiques, psychologiques, sexuelles, matérielles ou financières, d'atteinte aux droits, liées aux soins, d'inattention ou de négligence.

La plateforme 3977 propose une liste de troubles affectant une personne vulnérable et qui peuvent être le signe évocateur de maltraitances possibles.

Les signalements sont reçus par une équipe d'écoutes professionnels qui analysent les appels, répondent aux demandes d'information et orientent les appelants, lorsque c'est nécessaire, vers les numéros d'urgence (15, 17, 18) ou vers le réseau des centres départementaux et interdépartementaux pour un suivi individuel et approfondi des situations signalées.

(En 2020, la fédération 3977 contre les maltraitances comprenait 52 centres répartis sur 75 départements et 22 conseils départementaux partenaires)

Le signalement peut se faire :

- Par téléphone au 3977, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

L'appel ne figure pas sur les relevés téléphoniques ;

- Par un formulaire en ligne sur le site 3977.fr ;
- Par courriel : 3977@3977contrelamaltraitance.org